

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
2026-ARR-DGS-16

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE A MME SCHAEFFER ALIX

Le Maire de la commune de Chanteloup-les-Vignes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-19, R.2122-8 et R.2122-10,

Considérant que Mme SCHAEFFER Alix exerce les fonctions de DGA Performance Financière et Modernisation et dans le souci d'une bonne administration de l'activité communale et plus précisément dans le domaine des finances publiques, il est nécessaire de lui donner délégation de signature dans ce domaine,

ARRETE :

Article 1 : Madame Le Maire, Catherine ARENOU, donne sous sa surveillance et sa responsabilité et pendant toute la durée de ces fonctions, délégation à Mme SCHAEFFER Alix, DGA Performance Financière et Modernisation, pour :

- la signature des documents administratifs et comptables relatifs à l'engagement des dépenses communales jusqu'à 1500 € TTC inclus.

Article 2 : M. le Directeur général des Services communaux est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise en préfecture.

Fait à Chanteloup les Vignes, le 9 avril 2026

Le Maire

Catherine ARENOU



Notification à l'intéressée :

Le: 13/04/2026

Mme SCHAEFFER (signature)

Date de publication :

09/04/2026

Accusé de réception en préfecture
078-217801380-20260413-2026-ARR-DGS-16-AR
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026